

A large, light gray, stylized letter 'H' watermark is centered on the page, serving as a background for the title text.

**US Buyback Leaders ETF**  
**(Anciennement US Buyback Leaders Fund)**

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

31 décembre 2016

# **US Buyback Leaders ETF (Anciennement US Buyback Leaders Fund)**

## **SURVOL DE LA SOCIÉTÉ**

Harvest Portfolios Group Inc. (« Harvest ») est une société canadienne de gestion de placements axant ses activités sur des produits uniques qui génèrent un revenu. Harvest a été fondée en 2009 et met l'accent sur la création de produits de placement selon les trois principes directeurs suivants :

1. Clarté des objectifs de placement
2. Transparence
3. Production du revenu

Harvest s'efforce de développer des produits de placement clairs et faciles à comprendre pour ses investisseurs. Nous nous employons à la transparence de nos rapports financiers, qui permettent à nos investisseurs de savoir exactement ce qu'ils détiennent. Nos fonds investissent de sorte à procurer aux investisseurs un revenu mensuel ou trimestriel régulier. Nous cherchons ainsi à investir dans des sociétés bien gérées, disposant de flux de trésorerie stables et versant régulièrement des dividendes.

## **PRODUIT DE PLACEMENT**

Les objectifs de placement du US Buyback Leaders ETF, anciennement US Buyback Leaders Fund, (le « Fonds ») consistent à procurer aux porteurs de parts des distributions trimestrielles en espèces et une possibilité d'appréciation du capital ainsi qu'une exposition aux sociétés américaines de grande capitalisation qui procèdent aux programmes de rachats d'actions (« buybacks ») les plus significatifs. Dans le cadre de sa stratégie de placement, le Fonds investira en maintenant une pondération égale, dans un portefeuille composé des titres de capitaux propres de 25 sociétés envisageables pour un placement ayant les plus importants programmes de rachats d'actions et dont la capitalisation boursière atteint au moins 10 milliards \$ US au moment de l'investissement.

# US Buyback Leaders ETF (Anciennement US Buyback Leaders Fund)

## MESSAGE DU PRÉSIDENT

US Buyback Leaders ETF

Lettre aux porteurs de parts, mars 2017

Madame, Monsieur,

Comme les précédentes, l'année 2016 a été marquée par la volatilité sur les marchés, les investisseurs ayant composé avec des incertitudes politiques et des choix difficiles. Le net repli amorcé au lendemain de la première hausse des taux de la Réserve fédérale en près d'une décennie s'est prolongé en début d'année, pour s'inverser à partir du creux de la fin février, dans une tendance haussière qui a duré tout le printemps et l'automne. À partir du mois de septembre, la rhétorique de campagne et les Tweets de 2 heures du matin ont fini par déstabiliser les marchés et occasionner un repli à l'approche des élections américaines. Une fois celles-ci terminées et la nouvelle réalité d'une présidence Trump acceptée, les marchés ont rebondi jusqu'à la fin de l'année.

En ce qui concerne l'avenir, nous estimons que les États-Unis tireront leur épingle du jeu grâce à une économie qui a démontré sa vigueur et un taux d'inflation de presque 2 %. La croissance devrait dépasser la barre des 2 % pour les cinq prochaines années. Un « effet Trump » devrait très vraisemblablement se faire sentir sur le plan économique plus tard en 2017 et 2018. Cela étant dit, les marchés représentent des indicateurs prospectifs de l'activité économique. Ils intégreront donc normalement les baisses d'impôts pour les entreprises américaines ainsi que la possibilité d'une franchise de taxe sur le billion de dollars US qu'elles ont placé à l'étranger, un effet sans aucun doute positif pour les bénéficiaires. M. Trump a également l'intention d'alléger la réglementation, une mesure qui devrait avoir des conséquences presque immédiates sur les perspectives de développement de nouveaux produits et d'expansion dans les secteurs de la finance et des soins de santé.

Les prévisions boursières peuvent toutefois s'avérer rapidement frustrantes et il vaut mieux s'armer de patience que prétendre connaître la date du prochain cycle. Harvest se concentre sur les secteurs d'activité et les thèmes présentant une dynamique de croissance à long terme sans accorder trop d'importance aux événements et fluctuations à court terme, tout en encaissant des dividendes et les produits de la vente d'options d'achat afin de générer un revenu pour ses investisseurs. Du fait de cette vision à long terme, nous adhérons à des principes directeurs de placement qui suivent la philosophie suivante : « *Investir ne doit pas être compliqué* ».

**Simplicité** : la complexité d'un produit n'est pas proportionnelle à sa qualité. Nous souhaitons que nos investisseurs comprennent exactement leurs placements et soient convaincus que leurs objectifs seront atteints.

**Transparence** : un portefeuille doit refléter les objectifs de placement présentés aux investisseurs. Nos investisseurs peuvent consulter leurs relevés sur notre site Web et savoir « *ce qu'ils détiennent* »

**Régularité du revenu** : tous nos fonds procurent des revenus mensuels ou trimestriels réguliers.

L'année 2017 et les suivantes réserveront leur lot de surprises et de défis qu'il faudra aborder dans la sérénité et avec une optique à long terme, précisément en adhérant à une philosophie et un processus de placement.

Harvest demeure ainsi fidèle à sa philosophie et apprécie particulièrement la confiance témoignée en investissant dans ses fonds.

Sincères salutations,

(Signé) « Michael Kovacs »

Michael Kovacs  
Président et chef de la direction

# **US Buyback Leaders ETF (Anciennement US Buyback Leaders Fund)**

## **ANALYSE ANNUELLE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION**

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds présente les faits saillants de nature financière, mais ne contient pas l'ensemble des états financiers annuels du Fonds. À titre d'information, les états financiers annuels du Fonds sont joints au rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds. Vous pouvez obtenir gratuitement et sur simple demande d'autres exemplaires de ces documents, en appelant au 1-866-998-8298, en nous écrivant à Harvest Portfolios Group Inc., 710 Dorval Drive, Suite 209, Oakville (Ontario), L6K 3V7, en visitant notre site Internet à [www.harvestportfolios.com](http://www.harvestportfolios.com) ou en allant sur le site de SEDAR, à [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Les porteurs de parts peuvent également demander, de la même façon, un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle du portefeuille.

### **OBJECTIFS ET STRATÉGIE DE PLACEMENT**

Le Fonds a été créé pour procurer aux investisseurs une exposition à certaines grandes capitalisations américaines qui procèdent aux programmes de rachats d'actions (« buybacks ») les plus significatifs. Les programmes de rachats d'actions d'une société i) révèlent souvent sa réussite et sa capacité à générer des flux de trésorerie libre, ii) indiquent parfois sa sous-valorisation, de l'avis de la direction, et un placement attrayant par rapport à d'autres occasions; iii) s'avèrent généralement favorables pour les bénéficiaires par action et iv) améliorent la liquidité et soutiennent le cours sur le marché.

Les objectifs de placement du Fonds consistent à fournir aux porteurs de parts i) une possibilité d'appréciation du capital et ii) des distributions trimestrielles en espèces.

Afin d'atteindre ses objectifs de placement, le Fonds investit dans un portefeuille équilibré des titres de capitaux propres de 25 sociétés parmi celles d'un univers de placement composé des sociétés qui ont investi les montants les plus importants dans le rachat de leurs actions en proportion de leur capitalisation boursière.

Le gestionnaire sélectionnera les titres de capitaux propres, reconstituant et rééquilibrant trimestriellement le portefeuille de sorte qu'à la suite de l'investissement initial et immédiatement après chaque reconstitution et rééquilibrage, la pondération de chacun de 25 émetteurs parmi l'univers de placement composé des 100 sociétés présentant le meilleur ratio de rachat d'actions soit équivalente.

### **RISQUE**

Les risques associés à un investissement dans le Fonds sont décrits dans le prospectus. Il n'est survenu aucun changement important à l'égard du Fonds de nature à modifier son niveau global de risque au cours de la période.

### **RÉSULTATS**

Les parts de séries A et U du US Buyback Leaders ETF se sont appréciées de 12,13 % et 13,19 % respectivement durant l'exercice clos le 31 décembre 2016, tandis que l'indice de rendement global (RG) S&P 500 progressait de 11,96 %.

En début d'année, les marchés boursiers mondiaux ont enregistré un repli généralisé, les investisseurs évaluant les implications économiques des possibilités de hausses des taux aux États-Unis et une volatilité à court terme ayant été causée par la tenue du référendum sur l'Union européenne en Grande-Bretagne. La volatilité et les incertitudes se sont poursuivies jusqu'aux élections américaines de novembre. Toutefois, le moral des investisseurs est revenu au beau fixe ensuite, anticipant la mise en œuvre de politiques favorables à la croissance au lendemain de la victoire surprise de Donald Trump. En conséquence, les positions du Fonds exposées à l'économie américaine se sont nettement appréciées, clôturant l'exercice en forte hausse.

En conformité avec ses objectifs et stratégie de placement, le fonds a investi dans 25 sociétés parmi les 100 ayant les programmes de rachats d'actions les plus importants.

### **ÉVÉNEMENTS RÉCENTS**

Le 19 septembre 2016, les porteurs de parts de séries A et U ont approuvé la conversion du Fonds en fonds négocié en bourse (« FNB ») pour une entrée en vigueur le 24 octobre 2016. Les parts de série A et U se négocient depuis comme des parts de

## **US Buyback Leaders ETF (Anciennement US Buyback Leaders Fund)**

FNB, sous les symboles HUL et HUL.U respectivement. Les parts de série U sont destinées aux investisseurs qui souhaitent effectuer un placement en dollars américains. Elles n'étaient pas inscrites à la cote d'une bourse de valeurs antérieurement à la conversion.

Après la conversion en FNB, le Fonds a annulé son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Avant la conversion, le Fonds a été autorisé à acheter jusqu'à 492 035 parts de série A du Fonds à des fins d'annulation dans le cours normal des activités sur la Bourse de Toronto et sur d'autres marchés canadiens. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, 54 300 parts de série A ont été rachetées à des fins d'annulation pour un montant de 381 513 \$ (200 400 parts en 2015 pour 1 674 205 \$).

### **OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES**

Il n'y a eu aucune opération avec des parties liées pendant la période à l'exception du remboursement des frais de gestion et d'autres frais à Harvest, tel que décrit à la rubrique Frais de gestion et autres frais ci-dessous.

### **FRAIS DE GESTION ET AUTRES FRAIS**

Le Fonds verse mensuellement et à terme échu à son gestionnaire, Harvest, des frais de gestion au taux annuel de 0,75 % (taxes en sus), calculés sur la base de la valeur liquidative (« VL ») moyenne quotidienne du Fonds. Avant la conversion, le calcul se basait sur la VL moyenne hebdomadaire.

Le gestionnaire peut renoncer aux frais de gestion ou les prendre en charge, à sa seule discrétion. Les ratios de frais de gestion du Fonds, avec et sans les renonciations et prises en charge, sont présentés dans le tableau des ratios et données supplémentaires ci-dessous.

#### **Frais d'exploitation**

Le Fonds est responsable des frais d'exploitation liés à la conduite de ses affaires, notamment les honoraires pour les services de garde, intérêts, taxes, frais juridiques et honoraires d'audit, honoraires de l'agent des transferts liés à l'émission et au rachat de parts, coûts des rapports financiers et autres communications, frais et dépenses liés au comité d'examen indépendant (« CEI »), notamment les frais des membres du CEI, et frais de conformité avec les lois, règlements et politiques en vigueur. Le gestionnaire prend en charge ces dépenses pour le compte du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et se fait ensuite rembourser.

#### **Autres charges**

Le Fonds remboursera au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables que le gestionnaire a engagés pour rendre des services au nom du Fonds et en lien avec les tâches dont il doit s'acquitter pour le Fonds. Ces frais comprennent notamment les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires, les avantages sociaux et frais de conseils, le coût des administrateurs indépendants du gestionnaire et d'autres frais d'administration liés au placement continu et à d'autres obligations. Ces frais se sont élevés à 70 620 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 (69 709 \$ en 2015) et sont inclus dans les coûts des communications aux porteurs qui figurent dans les états du résultat global.

Du placement initial du Fonds jusqu'à la conversion en FNB, certaines dépenses liées à l'émission, comme les frais liés à l'établissement du Fonds, les frais d'impression et de préparation du prospectus, les honoraires juridiques du Fonds ou d'autres frais engagés par les placeurs pour compte, ainsi que leur rémunération versée par le Fonds étaient enregistrées à la valeur comptable dans l'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

### **RECOMMANDATIONS OU RAPPORTS DU COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT**

Tel qu'annoncé ci-dessus au paragraphe « Événements récents », les parts du Fonds sont inscrites depuis le 24 octobre 2016 comme des parts de fonds négocié en bourse (FNB), à l'issue d'une procédure effectuée par le gestionnaire. Cette décision a débouché sur un résultat juste et raisonnable pour le Fonds selon le CEI qui a été prévenu le 27 juillet 2016.

# US Buyback Leaders ETF

## (Anciennement US Buyback Leaders Fund)

### FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières du Fonds, dans le but de vous aider à comprendre la performance financière du Fonds pour l'exercice clos au 31 décembre 2016 et au cours des dernières périodes. Ces informations proviennent des états financiers annuels.

#### Série A

<b>ACTIF NET PAR PART DU FONDS</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Actif net au début de la période<sup>2</sup></b>	<b>7,76 \$</b>	<b>9,33 \$</b>
<b>Augmentation (diminution) liée aux activités</b>		
Total des produits	0,15	0,13
Total des charges	(0,10)	(0,10)
Gains (pertes) réalisés pour la période	(0,32)	(0,98)
Gains (pertes) latents pour la période	0,75	(0,35)
<b>Augmentation (diminution) totale liée aux activités<sup>1</sup></b>	<b>0,48 \$</b>	<b>(1,30) \$</b>
<b>Distributions<sup>3</sup></b>		
Remboursement de capital	(0,40)	(0,30)
<b>Total des distributions annuelles<sup>3</sup></b>	<b>(0,40) \$</b>	<b>(0,30) \$</b>
<b>Actif net à la fin de la période<sup>1</sup></b>	<b>8,26 \$</b>	<b>7,76 \$</b>

<b>RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Valeur liquidative totale</b>	<b>20 634 398 \$</b>	<b>39 001 565 \$</b>
Nombre de parts en circulation	2 496 723	5 025 054
Ratio des frais de gestion <sup>4</sup>	1,39 %	8,48 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge <sup>4</sup>	1,39 %	8,48 %
Ratio des frais d'opération <sup>5</sup>	0,21 %	0,20 %
Taux de rotation du portefeuille <sup>6</sup>	123,37 %	64,30 %
<b>Valeur liquidative par part</b>	<b>8,26 \$</b>	<b>7,76 \$</b>
<b>Cours de clôture (HUL)*</b>	<b>8,43 \$</b>	<b>7,56 \$</b>

\* Une fois la conversion en FNB effectuée, les parts de série A se négociaient sous le symbole HUL. Avant la conversion, elles se négociaient sous le symbole HUL.UN comme parts de fonds à capital fixe.

# US Buyback Leaders ETF (Anciennement US Buyback Leaders Fund)

## Série U (CAD)

<b>ACTIF NET PAR PART DU FONDS</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Actif net au début de la période<sup>2</sup></b>	<b>10,89 \$</b>	<b>11,66 \$</b>
<b>Augmentation (diminution) liée aux activités</b>		
Total des produits	0,20	0,17
Total des charges	(0,14)	(0,13)
Gains (pertes) réalisés pour la période	(0,89)	(0,14)
Gains (pertes) latents pour la période	1,45	(0,50)
<b>Augmentation (diminution) totale liée aux activités<sup>1</sup></b>	<b>0,62 \$</b>	<b>(0,60) \$</b>
<b>Distributions<sup>3</sup></b>		
Remboursement de capital	(0,53)	(0,40)
<b>Total des distributions annuelles<sup>3</sup></b>	<b>(0,53) \$</b>	<b>(0,40) \$</b>
<b>Actif net à la fin de la période<sup>1</sup></b>	<b>11,31 \$</b>	<b>10,89 \$</b>

<b>RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Valeur liquidative totale</b>	<b>2 214 858 \$</b>	<b>2 759 997 \$</b>
Nombre de parts en circulation	195 850	253 500
Ratio des frais de gestion <sup>4</sup>	1,39 %	9,05 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge <sup>4</sup>	1,39 %	9,05 %
Ratio des frais d'opération <sup>5</sup>	0,21 %	0,20 %
Taux de rotation du portefeuille <sup>6</sup>	123,37 %	64,30 %
<b>Valeur liquidative par part</b>	<b>11,31 \$</b>	<b>10,89 \$</b>
<b>Cours de clôture – \$ US (HUL.U)</b>	<b>8,59 \$</b>	<b>s. o. \$</b>

\* Une fois la conversion en FNB effectuée, les parts de série A se négociaient sous le symbole HUL.U. Avant la conversion, elles n'étaient pas négociées en bourse.

### Notes explicatives :

1. L'actif net et les distributions sont basés sur le nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Le tableau de l'actif net par part du Fonds n'a pas pour fonction d'établir une continuité de la valeur liquidative par part au début et à la clôture de la période.
2. L'actif net au début des activités, le 25 mars 2015, s'établissait à 9,33 \$ après déduction de la rémunération des placeurs pour compte et des frais d'émission de 0,67 \$ par part pour la série A et l'actif net au début des activités s'établissait à 11,66 \$ (9,33 \$ US) après déduction de la rémunération des placeurs pour compte et des frais d'émission de 0,80 \$ (0,67 \$ US) par part de série U.
3. Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds.
4. Le ratio des frais de gestion (RFG) est obtenu à partir du total des charges de la période en question (à l'exclusion des commissions et des autres coûts de transactions du portefeuille) et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Le RFG pour 2015, l'année de la création, comprenait, pour la série A, la rémunération des placeurs pour compte de 2 705 788 \$ et des frais d'émission de 571 677 \$ et, pour la série U, la rémunération des placeurs pour compte de 204 626 \$ et des frais d'émission de 44 184 \$, qui ont été traités comme des frais non récurrents et n'ont donc pas été annualisés. Le RFG aurait été de 1,47 % pour la série A et de 1,47 % pour la série U sans ces coûts.
5. Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transactions du portefeuille, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.
6. Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la

## US Buyback Leaders ETF (Anciennement US Buyback Leaders Fund)

période. Plus le taux de rotation du portefeuille du Fonds est élevé, plus les coûts d'opérations payables par le Fonds sont élevés, et plus il est probable qu'un porteur de parts réalisera des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

### Rendement passé

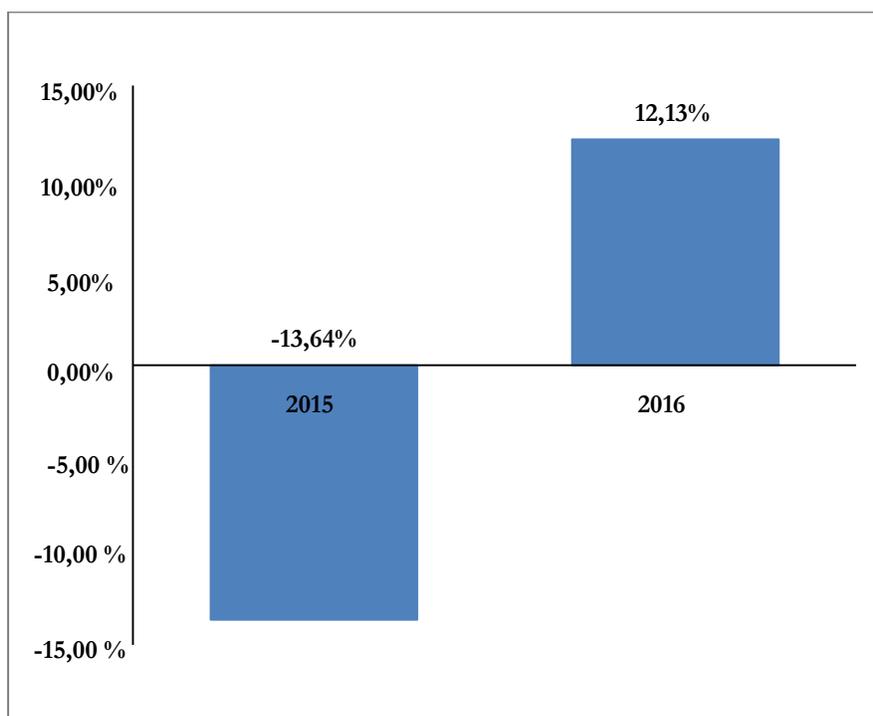
Les informations sur le rendement supposent que tous les dividendes du Fonds ont servi à acheter des parts additionnelles durant les années de référence. Ces informations ne tiennent pas compte des frais d'acquisition ou de rachat, ni des autres frais qui auraient réduit ou modifié le rendement. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement un indicateur de son rendement futur.

### RENDEMENTS ANNUELS

Les graphiques ci-dessous montrent le rendement annuel de chaque exercice présenté et indiquent le pourcentage d'augmentation ou de diminution, au dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué dans le Fonds le premier jour de cet exercice.

#### Rendement du Fonds

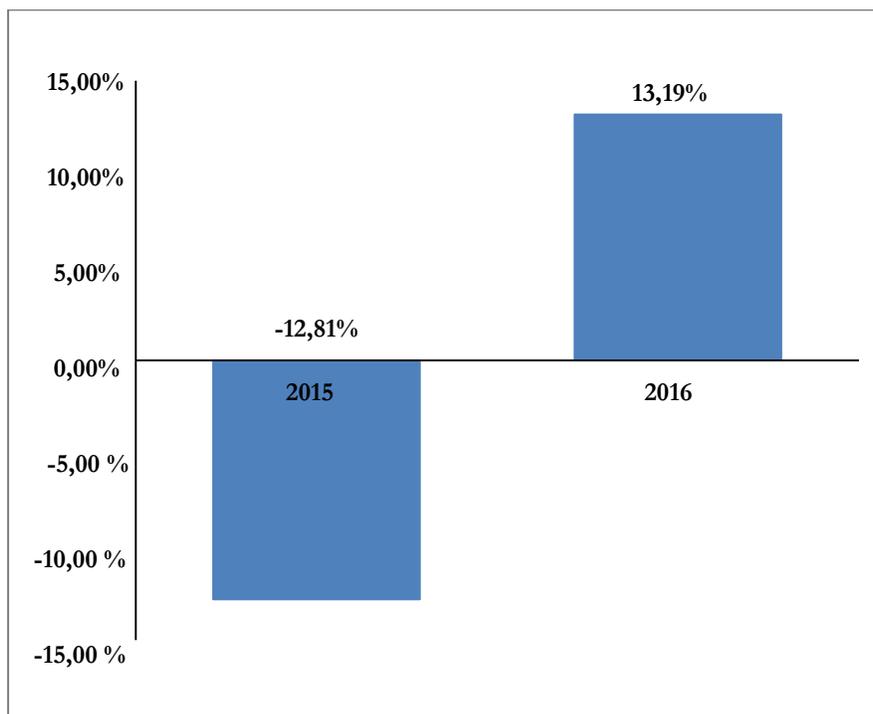
##### Série A



2015 correspond à la période allant du 25 mars au 31 décembre.

## US Buyback Leaders ETF (Anciennement US Buyback Leaders Fund)

Série U (\$ US)



2015 correspond à la période allant du 25 mars au 31 décembre.

### RENDEMENTS ANNUELS COMPOSÉS

Le tableau ci-après indique les rendements annuels composés du Fonds. À moins d'indications contraires, tous les rendements sont exprimés en dollars canadiens, sur la base du rendement total, déduction faite des frais.

À des fins de comparaison, l'indice de rendement global de l'indice S&P 500 en dollars US (« l'indice ») est utilisé. (Bien qu'ayant recours à cet indice à des fins de comparaison à long terme, le Fonds n'est pas géré en fonction de la composition de l'indice. En conséquence, le Fonds peut connaître des périodes au cours desquelles son rendement s'écarte favorablement ou défavorablement de celui de l'indice. Le rendement de l'indice ne tient pas compte de frais de gestion ou d'autres frais, contrairement à celui du Fonds. Veuillez vous reporter à la section « Résultats » de ce rapport pour obtenir des renseignements sur le rendement récent.

Rendement des placements (en %)	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Rendement du Fonds, série A	12,13	-	-	-	(1,80)
Rendement du Fonds, série U (\$ US)	13,19	-	-	-	(0,75)
Indice de rendement global S&P 500 (\$ US)	11,96	-	-	-	7,09

\*Depuis la création, le 25 mars 2015

## US Buyback Leaders ETF (Anciennement US Buyback Leaders Fund)

### APERÇU DU PORTEFEUILLE

Le tableau de répartition sectorielle ci-dessous illustre la répartition du portefeuille établie en fonction de la valeur liquidative totale aux fins des opérations sur les titres en portefeuille du Fonds. Vous trouverez la répartition détaillée des titres du Fonds à la section « Inventaire du portefeuille » dans les états financiers annuels du Fonds.

Au 31 décembre 2016

25 principaux placements	% de la valeur liquidative
Host Hotels & Resorts Inc.	4,6
The Goldman Sachs Group, Inc.	4,6
Marriott International, Inc., cat. A	4,5
Bank of America Corporation	4,4
Valero Energy Corporation	4,2
Northrop Grumman Corporation	4,2
The Travelers Companies, Inc.	4,2
Union Pacific Corporation	4,1
Motorola Solutions, Inc.	4,1
CBS Corporation, cat. B	4,0
The Boeing Company	4,0
AbbVie Inc.	3,9
The Allstate Corporation	3,9
United Technologies Corporation	3,9
General Electric Company	3,9
Cummins Inc.	3,9
McDonald's Corporation	3,9
American International Group, Inc.	3,8
Twenty-First Century Fox, Inc., cat. A	3,8
Corning Incorporated	3,8
Microsoft Corporation	3,8
Macy's, Inc.	3,7
Apple Inc.	3,7
QUALCOMM Incorporated	3,5
Gilead Sciences, Inc.	3,5
<b>Total</b>	<b>99,9</b>

Cet aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations courantes du Fonds. Des mises à jour trimestrielles du portefeuille de placements du Fonds peuvent être consultées sur le site Web de Harvest Portfolios Group Inc., au [www.harvestportfolios.com](http://www.harvestportfolios.com).

## US Buyback Leaders ETF (Anciennement US Buyback Leaders Fund)

### RÉPARTITION SECTORIELLE

Secteur	% de la valeur liquidative
Industries	24,0
Banques et autres services financiers	20,9
Consommation discrétionnaire	19,9
Technologie de l'information	18,9
Soins de santé	7,4
Immobilier	4,6
Énergie	4,2
Trésorerie et autres actifs et passifs	2,1
Contrats de change à terme	(2,0)
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

## US Buyback Leaders ETF (Anciennement US Buyback Leaders Fund)

### Head Office

710 Dorval Drive, Suite 209  
Oakville, ON L6K 3V7  
Phone Number: 416.649.4541  
Toll Free: 866.998.8298  
Fax Number: 416.649.4542  
Email: [info@harvestportfolios.com](mailto:info@harvestportfolios.com)

### MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.